

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LA VERGNE**

-----

L'an deux mil vingt-six le quinze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. INGRAND Alain, Maire.

Date de convocation : 07 avril 2026

**Présents** : Mmes Barrat, Beaumatin, Collot, Hippeau, Mercier, Guervin, Veubret, Mrs Giraudeau, Ingrand, Jeu, Lecourt, Praud, Proux, Simon-Chautemps.

**Pouvoirs** : Mme Winterstein donne pouvoir à M. Ingrand

**Absents excusés** : Mme Winterstein

**Absent** :

**Secrétaire de séance** : Mme Beaumatin

Nombre de Membres en exercice : 15

Nombre de Présents : 14

Nombre de votants : 15

**OBJET : 18. Demande d'autorisation environnementale relative au projet d'entrepôts de stockage de matières combustibles déposée par la société MGV BROSSARD**

La société MGV BROSSARD souhaite construire au 281 route de Niort à Saint-Jean-d'Angély un entrepôt de stockage de matières combustibles telles que des matières combustibles diverses, papiers, cartons, bois, plastiques, liquides et solides liquéfiables notamment. Pourront également y être stockés des liquides inflammables, des liquides de point éclair compris entre 60 et 93 °C ainsi que des alcools de bouche dont une partie pourra présenter un titre alcoométrique volumétrique supérieur à 40 %.

Le bâtiment préexistant sur la parcelle sera démoli préalablement à la construction de la plateforme logistique.

Cet ensemble logistique pourra permettre à terme la création de 80 à 100 emplois directs à temps pleins.

Une consultation du public par voie électronique est organisée du 30 mars au 30 juin 2026 inclus.

Conformément à l'article R.181-18 du Code de l'Environnement, Monsieur le Préfet invite Monsieur le Maire à consulter le Conseil municipal sur cette demande d'autorisation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 8 voix pour et 7 abstentions :

**DONNE** un avis **favorable** au projet d'entrepôts de stockage de matières combustibles avec des cellules de stockage de liquides inflammables et d'alcools de bouche sur la commune de Saint-Jean-d'Angély, déposée par la société MGV BROSSARD.

Fait et délibéré à La Vergne les jour mois et an susdits

Ont signé au registre : Tous les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,  
Alain INGRAND

La secrétaire de séance  
Emmanuelle BEAUMATIN



*Beaumatin*